Axe 1: QVT / CONDITIONS DE TRAVAIL / QUALITE

Violences sexistes et sexuelles au travail : repérer, prendre en charge et orienter les victimes

Contexte

Les violences sexistes et sexuelles recoupent un ensemble d'attitudes et d'agissements tels que le harcèlement sexuel ainsi que les crimes et délits réprimés par le code pénal. Lorsque les faits se produisent au sein de l'entreprise, l'employeur a la responsabilité de les sanctionner. Il a également un rôle de préventeur. Pour l'aider, un dispositif juridique important a été construit.

Pourtant malgré le nombre important de violences sexistes et sexuelles subies au travail, peu sont dénoncées et encore moins sanctionnées. C'est pourquoi le gouvernement a décidé de prendre de nouvelles mesures pour éradiquer ces pratiques. Or, si la Société a bien son rôle à jouer dans cette lutte, il apparaît nécessaire de former spécifiquement les professionnels de la santé ayant des fonctions au niveau des ressources humaines, à savoir repérer, accompagner et prendre en charge les personnels ayant subi ces violences au sein des établissements .

Objectifs

- Définir les violences sexistes et sexuelles dans la sphère professionnelle (juridiques, sociologiques...) et les sanctions encourues
- Rappeler les obligations et les responsabilités de l'administration des personnels (procédure disciplinaire, protection fonctionnelle...)
- Identifier les mécanismes des violences et le phénomène de l'emprise, du psychotraumatisme, des conséquences physiques, psychologiques et somatiques
- Repérer les victimes de violences sexistes et sexuelles par des méthodes et outils adaptés
- Prendre en charge les victimes de violences sexistes et sexuelles dans son champ de compétence et/ou en fonction de son rôle (témoin, collègue, manager, RH)
- Orienter les victimes de manière adaptée en interne et en externe

Renseignements complémentaires

Durée: 3 jours (2+1)

Contact: Lydia RIVAT

I.rivat@anfh.fr

04 72 82 13 24

Public

Tous les professionnels de la FPH, dont les médecins, encadrants et personnels RH

Exercice

2020

Code de formation

F.GRATUITE

Nature

AFR

Organisé par

FORMAVENIR / INFIPP SCOP